

Ministère de la Santé
Ecole Nationale de Management et de l'Administration de la Santé
El-Marsa, Route de Bordj El Bahri - Alger

Formation spécialisée des administrateurs principaux des services de santé
Concours d'entrée à l'école (10^{ème} promotion)

L'école nationale de management et de l'administration de la santé, organise au titre de l'année 2021 un concours sur épreuves pour l'accès à la formation spécialisée des administrateurs principaux des services de santé (10^{ème} promotion). Le nombre de postes pédagogiques ouvert est fixé à quatre vingt-dix (90).

I. Les conditions de participation au concours: Le concours est ouvert aux candidats de nationalité algérienne remplissant les conditions suivantes :

a- Pour les candidats externes:

- Etre titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur dans l'une des filières suivantes : sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion, droit ou un diplôme équivalent.
- Etre âgé de trente (30) ans au plus à la date de clôture des inscriptions.

b- Pour les candidats fonctionnaires:

- Etre titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur dans l'une des filières suivantes : sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion ou droit.
- Etre fonctionnaires titulaires, ayant trois (03) années d'expérience à la date de clôture des inscriptions.
- Etre âgé de trente quatre (34) ans au plus à la date de clôture des inscriptions.

*** Il est à noter que le nombre de postes réservés aux fonctionnaires est dans la limite de 10 % du total des postes ouvert au concours.**

Tous les candidats doivent obligatoirement être titulaire du baccalauréat et en situation régulière vis-à-vis du service national.

II. Dossier de candidature : le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1- La fiche de renseignement de participation au concours sur épreuves (téléchargeable à partir du site de l'école).
- 2- Une copie de la carte d'identité nationale ou permis de conduite en cours de validité à la date limite de clôture des inscriptions,
- 3- Une copie du diplôme de la licence selon les spécialités citées ci-dessus,
- 4- Une copie du baccalauréat,
- 5- Une copie de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national en cours de validité à la date limite de clôture des inscriptions précisant que le candidat (a accomplis le service nationale, dispensé du service nationale, bénéficiaire du report d'incorporation ou du sursis, dispensé du service national, apte non incorporable, non concerné par l'incorporation).
- 6- Une copie de la décision de confirmation des candidats fonctionnaires et une autorisation de participation au concours délivrée par l'autorité ayant pouvoir de nomination, le modèle de l'autorisation peut être téléchargé à partir du site internet de l'école,
- 7- Le récépissé de paiement des droits d'inscription des droits d'inscription au concours (200 DA) à verser à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable de l'ENMAS .**Compte Trésorerie Principale d'Alger n° 198 000 00 30 clé 67**

Les candidats définitivement admis au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces administratives suivantes :

- Une fiche familiale, le cas échéant,
- Un certificat médical de médecine générale,
- Un certificat médical de phthisiologie délivré par le médecin spécialiste,
- Quatre (4) photos d'identité récentes.

Les inscriptions au concours se fait en ligne via le lien : formation.sante.gov.dz

La date de clôture des inscriptions au concours sur épreuves est fixée à quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse écrite.

Le lieu et la date du concours seront précisés sur la convocation envoyée aux candidats retenus pour participer au concours.

La liste des candidats retenus pour participer au concours est portée sur le site web de l'école

III. Nature des épreuves du concours:

A/ Epreuve écrites d'admissibilité :

- 1- une épreuve de culture générale, durée 2 heures, coefficient 2 ;
- 2- une épreuve portant sur l'un des domaines suivants selon la spécialité du candidat, durée 3 heures, coefficient 3 ;
 - Droit administratif
 - Economie et finances publiques
 - Management public

3- une épreuve de langue étrangère (Français ou Anglais), durée 2 heures, coefficient 1

B/ Epreuve orale d'admission : Elle consiste en un entretien avec un jury sur un sujet en rapport avec le programme du concours, durée 20 mn, coefficient 1.

Sont éliminés du concours, les candidats ayant obtenu une moyenne générale inférieure à dix sur vingt (10/20) aux épreuves écrites d'admissibilité. Toute note inférieure à cinq sur (5/20) vingt dans l'une des épreuves écrites est éliminatoire.

Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à dix sur vingt (10/20) aux épreuves écrites d'admissibilité sont convoquée à l'épreuve orale.

IV. Proclamation des résultats: les résultats d'admissibilité et les résultats définitifs du concours seront proclamés par jury du concours et publiés par voie d'affichage et sur le site de l'école (www.enmas.dz).

V. Cycle de formation: les candidats définitivement admis suivront une formation spécialisée de deux (2) années à l'école nationale de management et de l'administration de la santé.

Remarques importantes:

- Ne peuvent se présenter à nouveau au concours d'accès à l'école les élèves ayant fait l'objet d'exclusion ou d'abandon de la formation.
- Il ne sera accepté qu'une seule inscription en ligne
- Tout dossier d'inscription ne contenant pas les pièces administratives demandées ci-dessus mentionnées, incomplet ou réceptionné après la date de clôture des inscriptions, sera rejeté.
- Le candidat est tenu de consulter régulièrement le site web de l'école (www.enmas.dz), pour toutes informations relatives au concours et à la formation.

